Image not found or type unknown

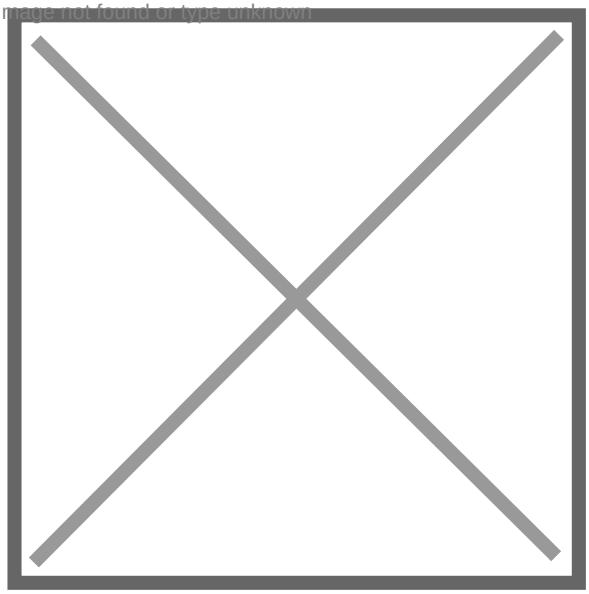

Artisant injoignable pour paiement facture

Par **FARFADET2**, le **28/06/2010** à **12:13**

Bonjour,
J'ai employé une attisant pour effectuer des travaux de rénovation chez moi.
Les travaux ont été effectuer assez convenablement (avec du retard mais au moins c'est fait) ! il ne restais plus que les gravas a enlever.
L'artisan ma donné le reste de ma facture a payer soit 70% (8000€) je lui ai dis que nous attendons qu'ils retire les gravats devant notre porte. Au bout de 3 mois nous avons essayer de le joindre pour qu'il se décide a enlever les gravât mais pas de nouvelles. Comme ils y avait des rats nous avons nous même pris une benne .
Nous avons essayer de le joindre a plusieurs reprise (courriers, messages vocal) mais impossible.
Nous avons donc la factures a régularisé - la benne !

S'il est en redressement, clôture ou n'importe est ce qu'il nous réclamera l'argent ? au bout de combien de temps peut -ton considérer que nous ne sommes plus redevables de cette sommes ?

S'il dépose le bilan ?

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés